

Nombre de conseillers

- En exercice	11
- Présents	10
- Votants	10
- Absent(s) excusé(s)	01
- Absent(s)	0
- Exclus	00
- Pouvoir	00
Date de convocation	24/07/2024
Date d'affichage	

De la commune de : **VERRIERES EN FOREZ**
Séance du : **1er août 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le premier du mois d'août à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hervé PEYRONNET, Maire.

	P	A	A		P	A	A		P	AE	A
AUDIN-VERNET Françoise	X			MALHIERE Thierry	X			PRADINES Cédric	X		
BERAUD Emilie	X			PEYRONNET Hervé	X			ROBERT Clément	X		
KLEIN Kévin	X			PLANCHENault Daniel	X			RUIZ Joël	X		
				POMMIER Lucas		X		VIALLE Sandrine	X		

AVIS SUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES

Lors du conseil municipal du 13 mai 2024, il a été évoqué que « Le SIEL Territoire d'Energie Loire, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, a engagé depuis 2015 une réflexion sur le développement des nouveaux usages du réseau de distribution de l'électricité et l'opportunité d'un déploiement de bornes de charge pour véhicules électriques et rechargeables sur le territoire départemental.

A ce titre, les 116 bornes installées par le SIEL-TE sont intégrés au réseau interdépartemental de recharge électrique « Eborn » qui regroupe onze syndicats d'énergie d'Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le réseau Eborn est le premier service de recharge électrique dans le Sud-Est de la France et ses 1200 bornes sont réparties équitablement avec un maillage aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Ainsi, ce réseau offre ainsi un seul et même service de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, s'adressant aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités avec un prix de recharge accessible pour tous.

Face aux enjeux de transition énergétique et neutralité carbone en 2050, le SIEL-TE souhaite prendre une part active dans la mobilité électrique et poursuivre le déploiement des bornes de recharge sur le département de la Loire.

Suite à l'adoption le 16 mars 2023 par le préfet de la Loire du Schéma Directeur des Infrastructures de Véhicules Électriques (SDIRVE), et après réalisation d'une étude approfondie des flux routiers et des lacunes en matière de points de recharge électrique sur notre département, il apparaît que le territoire de la commune de Verrières en Forez représente un emplacement stratégique pour la mobilité électrique.

Le SIEL-TE propose l'installation d'une borne de recharge électrique sur la commune de verrières en Forez. L'investissement initial nécessaire à l'installation de cette borne serait pris en charge à 100% par le SIEL-TE et les coûts de fonctionnement seraient répartis entre plusieurs parties prenantes : le SIEL-TE prend à sa charge 50% du coût global de fonctionnement et sollicite une participation annuelle équivalente à 975 € pour la couverture des frais de fonctionnement de la borne de recharge électrique.

Il est demandé au conseil municipal de confirmer son intérêt pour l'installation de cette borne de recharge électrique sur la commune de Verrières en Forez ainsi que son accord pour une participation aux coûts de fonctionnement telle qu'évoqués plus haut.

Après discussion, l'assemblée municipale, à 3 voix POUR, 6 voix CONTRE et 1 abstention :

- **DONNE UN AVIS DEFAVORABLE** pour l'installation d'une borne de recharge électrique sur la commune de Verrières en Forez

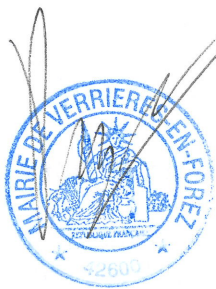
- **N'APPROUVE PAS** une participation aux coûts de fonctionnement telle qu'évoqués plus haut.
- **N'AUTORISE PAS** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.»

Monsieur le Maire de Verrières en Forez propose une nouvelle discussion avec les membres de son conseil municipal car la commune de Bard pourrait proposer de participer financièrement aux frais de maintenance de la borne :

le conseil municipal de Verrières en Forez maintien son **avis défavorable**.

Fait en mairie de Verrières-en-Forez, le 8 août 2024.

Le Maire, Hervé PEYRONNET



Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized cross-like shape with a horizontal stroke extending to the left and a vertical stroke extending upwards.